

Québec français



Le conte oral en classe

Geneviève Falaise

Number 165, Spring 2012

Les productions orales et écrites

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/66457ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Falaise, G. (2012). Le conte oral en classe. *Québec français*, (165), 44–45.

LE CONTE ORAL EN CLASSE

PAR GENEVIÈVE FALAISE*

En France et au Québec, le conte est un outil qu'utilisent fréquemment les enseignants du primaire, surtout lors d'activités de lecture aux élèves¹. C'est généralement à partir de l'écrit et des images (des albums) que les enfants accèdent à ce patrimoine littéraire. Pourtant, le conte relève d'une tradition orale, transmise de génération en génération, sans que l'on en connaisse le premier auteur. Parce qu'il stimule l'imagination, en raison de sa charge de significations apparentes et cachées, qu'il favorise la découverte de la langue et de sa beauté, et qu'il aide à mieux comprendre le monde et soi-même, le conte offre à l'enseignant toutes sortes de possibilités d'exploitation en classe. Après avoir défini le conte, nous présenterons deux activités pédagogiques, « La Maison de contes » et « L'heure du conte », axées sur sa spécificité orale.

Définition du conte

Le « conte » renvoie généralement à un récit en prose qui met en scène des aventures imaginaires². Comme il résulte de l'acte de conter, il évolue selon la volonté du conteur, jusqu'à ce que ses multiples versions soient recueillies et publiées. Afin de mieux saisir leur richesse, Renée Léon³ rattache les contes à cinq types : 1) les contes de sagesse, qui offrent une leçon de vie (ex. : un trait de caractère, un sentiment ou une conduite à privilégier) ; 2) les contes d'explication, qui révèlent, de manière poétique, le *pourquoi* d'un élément de nature ; 3) les contes merveilleux, qui présentent un personnage exemplaire devant accomplir une tâche, souvent avec l'aide d'un objet magique ; 4) les contes d'animaux, dont les personnages animaliers conservent leurs traits de caractère tout en se comportant comme des humains ; 5) les contes de randonnée, dont le schéma narratif se répète (ex. : un personnage, en quête d'une réponse, doit poser la même question à différents interlocuteurs).

La Maison de contes⁴

Au deuxième cycle du primaire, la création d'une « maison de contes », faite de carton et de papier, permet d'aborder la structure du conte. Cet outil sert trois fonctions : 1) une fonction de rangement et d'émerveillement ; 2) une fonction de « fiche récapitulative » ; 3) une fonction « d'inducteur de récit ».

Dans un premier temps, la Maison de contes sert à ranger tout document en lien avec les contes. Comme elle comprend de nombreux compartiments, accessibles par des portes ou des fenêtres, on peut y dissimuler les contes lus en classe et ceux que les élèves ont écrits spontanément. Cette fonction vise à rappeler le travail accompli en classe, tout en l'associant à une image originale, qui plaît aux enfants.

Dans un deuxième temps, sur les différentes surfaces de cette structure, l'enseignant synthétise les découvertes des élèves sur les contes. Par exemple, chacune des façades de la maison est recouverte de dessins ou de collages : sur l'une d'elles, on retrouve des éléments merveilleux (objets ou formules magiques) ; sur une seconde, des héros célèbres (ex. : le



Petit Poucet, le Chat botté, les Trois petits Cochons) ; sur une troisième, des formules de début (« Il était une fois... »), des formules de fin (« Ils vécurent heureux... ») ou des formules amusantes (« Tire la cheville et la bobinette cherra ») ; et, sur une dernière, des mots aidants (ex. : des verbes pour remplacer « dire » ou « faire »). De plus, dans le jardin annexé à la maison sont reproduits une mare, des dalles ou des carrés d'herbe. Sur ces éléments, l'enseignant dépose des morceaux de papier à tirer au sort, qui indiquent certaines possibilités narratives du conte. Ainsi, sur la mare, les enfants peuvent piger une fin de conte heureuse, triste ou surprenante ; sur les dalles, diverses épreuves à accomplir ; sur les carrés d'herbe, des décors variés (village, forêt ou château).

Dans un troisième temps, la maison sert « d'inducteur de récit », car elle permet de créer un conte, sans craindre de manquer d'inspiration. Lors d'une activité de « racontage », les enfants doivent improviser oralement un conte en suivant sa structure habituelle (un début, des épreuves à accomplir, une fin) et en y intégrant des éléments tirés au sort (décor particulier). La maison leur sert de référence, puisque tout ce qu'elle évoque vient nourrir le récit. Enfin, grâce à ce dispositif, chaque enfant est amené, par le jeu, à parler et à écouter les autres, à s'inspirer d'éléments existants pour donner libre cours à son imagination.

L'heure du conte⁵

Pour initier un projet de « racontage », l'enseignant doit planifier à la fois l'heure du conte, lorsque les élèves sont réceptifs à un moment d'écoute, et l'endroit où il se déroule, c'est-à-dire un espace confortable, qui permet d'établir un rituel spécifique à cette activité. Lors de la première séance, le fait d'arriver costumé et d'incarner un personnage, tel un voyageur, incite à entrer dans l'imaginaire. Même si certains élèves ont de la difficulté à s'habituer à ce jeu, la répétition – une fois par jour pour les plus jeunes ou une fois par semaine pour les plus vieux – instaure un climat propice à ces échanges. D'autres rituels peuvent également s'ajouter : formules ou gestes inventés par le public pour appeler le conteur ; la présence d'objets

chargés symboliquement, comme un chapeau, une épée ou un bracelet.

Lors du « racontage », afin d'établir une complicité avec l'auditoire, il est conseillé de regarder ce dernier et de le prendre à parti, notamment par l'humour. S'il parvient à incarner les différents personnages selon le point de vue du récit et à jouer avec les silences, l'enseignant-conteur suscitera un intérêt plus soutenu de la part du public. Pour s'éloigner de la récitation, il importe de raconter au présent, temps de l'immédiateté, car le passé simple ou l'imparfait relèvent de la forme écrite. Néanmoins, puisque les formulettes répétitives (ex. : « Miroir, miroir, dis-moi... ») ajoutent de la saveur au conte, elles sont à conserver. S'il veut laisser de la place à l'imagination de ses élèves, l'enseignant partagera, le plus naturellement possible, son histoire, sans recourir à des descriptions trop précises.

Une fois les élèves habitués à cette activité récurrente, le conteur peut simuler l'amnésie et demander l'assistance de son public pour retrouver la mémoire. Sortis d'un sac, quelques objets en lien avec les récits racontés servent alors de déclencheurs d'oralité ; ainsi, les élèves sont invités à deviner le conte auquel ils appartiennent. Ceux qui le désirent sont encouragés à prendre la place du conteur, à lui emprunter une pièce de son costume, son chapeau, par exemple, et à raconter ce dont ils se souviennent. Par ailleurs,

lors d'une autre séance, l'enseignant peut lire une lettre reçue du conteur, toujours prétendument amnésique, et montrer les images qui accompagnent son courrier. Il remet ensuite à différentes équipes des images représentatives d'un conte connu, et les élèves replacent en ordre chronologique la structure de l'histoire (début, péripéties, dénouement, etc.). À l'arrivée du conteur, chaque équipe lui raconte ses contes... Pour clore ces prestations, l'enseignant-conteur formule quelques suggestions constructives (éléments positifs à garder, éléments à creuser et éléments à éviter).

En guise de conclusion

Les possibilités didactiques du conte à l'oral sont infinies ; l'essentiel consiste à créer un climat de confiance entre l'enseignant et la classe, où l'imaginaire de chacun et sa mémoire sont sollicités. Lorsque, par le jeu, on encourage l'expression de soi et l'écoute des autres, on participe également à l'apprentissage de comportements sociaux nécessaires au fonctionnement dans une société. ♦

* Étudiante à la maîtrise, Université de Montréal
genevieve.falaise@umontreal.ca

Notes et références

- 1 Gaëlle Ballestraz, « La didactisation du conte. Une exploitation didactique "formelle" d'un moment de conte par l'enseignant améliore-t-elle l'intégration d'objectifs de compréhension de l'oral et d'expression orale ? », mémoire, Haute école pédagogique du Valais, 2007 [http://doc.rero.ch/lm.php?url=1000,41,12,20080129131313-PV/gaëlle_ballestraz.pdf].
- 2 Anne Popet et Josépha Herman-Bredel, *Le conte et l'apprentissage de la langue : maternelle / CP*, Paris, Éditions Retz, 2002, 184 p.
Anne Popet et Évelyne Roques, *Le conte au service de l'apprentissage de la langue : cycles 2 et 3*, Paris, Éditions Retz, 2000, 174 p.
- 3 Renée Léon, *La littérature de jeunesse à l'école. Pourquoi ? Comment ?*, Paris, Hachette Éducation, 2004, 223 p.
- 4 Pour plus de détails sur cette activité, consulter : Laetitia Orecchioni, *Les contes en re-création*, mémoire professionnel, IUFM de Montpellier, 2003 [www.crdp-montpellier.fr/ressources/memoires/memoires/2003/a/2/03a2002/03a2002.pdf].
- 5 Inspiré des activités mises au point par Estelle Burgat, « Le conte de tradition orale en maternelle », mémoire professionnel, IUFM de l'Académie de Montpellier, 2007 [www.crdp-montpellier.fr/ressources/memoires/memoires/2007/a/2/07a2014/07a2014.pdf].

